

Conditions d'accès à l'expérience de Réalité Virtuelle « Revivre... le temple de Mercure »

Pour les utilisateurs :

- Avoir au **minimum 12 ans**.
- **Ne pas courir, ni sauter**, en portant le casque VR.
- Suivre attentivement les **instructions**.
- **Rester attentif** à ce qui vous entoure.
- Eviter tout mouvement brusque ou excessif.
- **Important : l'expérience n'est pas autorisée** en cas de problèmes cardiaques ou d'épilepsie, si vous souffrez d'étourdissements, de vertiges ou nausées, de troubles de l'équilibre ou si vous êtes une femme enceinte.

Avertissement :

- Après l'expérience, certaines personnes peuvent souffrir du mal des transports, de nausées, de désorientation ou de troubles de la vision.
- Dans ce cas, arrêtez immédiatement d'utiliser le casque VR et retirez-le.
- Si vous ressentez ces symptômes durant ou après l'utilisation, reposez-vous et attendez que les symptômes aient complètement disparu avant de vous livrer à des activités nécessitant une vision parfaite, un bon équilibre ou une bonne coordination.

Pour les spectateurs :

- Rester hors de l'espace de jeu.
- Ne pas rentrer en contact physique avec les personnes utilisant le casque VR.
- Respecter l'expérience des autres participants et leur sécurité.

*

Le Conseil départemental ne saurait être tenu pour responsable de la survenance de tout malaise lié à l'utilisation du casque de réalité virtuelle.